

Conseil d'établissement du lundi 24 novembre 2014

Présents :

Membres de droit représentant l'administration: Mme Feyeux, Mme Tempel, Mme Fouillade, M. Fouquet

Représentants des personnels : Mme Berthod, M. Bonnet, Mme Kloecker, Mme Claude, Mme Schenk

Représentants des parents d'élèves et des élèves: Mme Caparros, Mme Girault, Mme Lemaistre

Représentants des élèves : Matthieu Krauss, Léo Soffer

Membres siégeant à titre consultatif : Mme Anne Henry-Werner (Conseillère consulaire 2<sup>ème</sup> circonscription, Membre de l'Assemblée des français de l'étranger) ; Mme Odile Auvray (représentante de M. Gabriel Richard-Molard, Conseiller consulaire) ; Mme Sandrine Rüter, vice-présidente du comité de gestion ; Mathieu Oppermann, vice-président du Conseil des délégués pour la vie lycéenne

Absents (excusés) :

M. Suard, COCAC (membre de droit représentant l'administration) ; M. le Consul Général de France ; M. Nguyen, Coordonnateur régional de l'AEFE (ZENOS, ZECO)

**1. Installation du conseil d'établissement**

Rappel : le CE est l'organe principal qui règle les affaires de l'établissement, il est compétent pour le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degré en ce qui concerne les questions pédagogiques et éducatives de l'établissement.

Il adopte : le Projet d'Etablissement, le règlement intérieur de l'établissement, les horaires scolaires et le calendrier de l'année scolaire, le plan annuel d'éducation à l'orientation.

Il émet un avis sur les autres sujets.

C'est un organe tripartite : 5 membres de droit représentant l'administration, 5 représentants élus des personnels, 5 représentants élus des parents d'élèves et des élèves.

Il est présidé par le chef d'établissement.

Il comprend également des membres siégeant à titre consultatif : le consul de France, les conseillers consulaires de la circonscription, le vice-président du conseil des délégués pour la vie lycéenne, un représentant du Comité de Gestion, le coordonnateur régional de l'AEFE.

A chaque début de séance, le président fait procéder à la désignation d'un secrétaire de séance, membre de l'administration (le Proviseur) et d'un secrétaire adjoint. Ce dernier est choisi à tour de rôle parmi les représentants des personnels et des parents. Le PV est adopté à l'ouverture de la séance suivante et affiché dans les locaux de l'établissement.

Les membres du nouveau CE sont invités à se présenter.

Mme Claude accepte d'être la secrétaire de séance adjointe.

**2. Approbation du procès-verbal du conseil d'établissement du 17/06/2014 :**

Le Proviseur propose un vote pour approuver le compte rendu tel qu'il a été transmis aux membres du CE. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

**Approbation du PV du CE du 07/10/2014 :** Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### **3. Installation des différents conseils et comités**

- **Le conseil d'école**

Dans tous les établissements qui comprennent un enseignement du 1<sup>er</sup> degré placé sous la responsabilité d'un directeur d'école est instauré un conseil d'école. Il est consulté sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école primaire. Ce conseil est présidé par le Directeur d'école.

Ce conseil s'est réuni une première fois le mercredi 19 décembre. Les questions à l'ordre du jour de ce conseil : Bilan de la rentrée et actions menées depuis, le rapport du comité stratégique.

- **Le conseil du second degré**

Il est mis en place dans tous les établissements du second degré. Il prépare les travaux du CE pour tout ce qui concerne le second degré, notamment : les structures pédagogiques, l'organisation du temps scolaire, le projet d'établissement dans sa partie second degré. Il est présidé par le chef d'établissement. Sa composition est tripartite comme celle du CE.

Représentants de l'administration : Mme Feyeux, Proviseure - Mme Fouillade, DAF- M. Fouquet, CPE

Représentants des personnels : Mme Berthod ; M. Bonnet

Représentants des parents et des élèves : Mme Caparros ; Mme Lemaistre ; Matthieu Krauss

Mathieu Oppermann, vice-président du CVL, assiste à titre consultatif au conseil du second degré.

Ce conseil se réunit en séance ordinaire sur un ordre du jour précis, au moins 2 fois par an.

- **Le conseil de vie lycéenne**

C'est une instance où sont débattues toutes les questions relatives aux conditions de vie dans l'établissement. Les lycéens émettent des avis et formulent des propositions qui sont portées à la connaissance du CE.

Ce conseil est composé de 10 lycéens élus pour deux ans par l'ensemble des lycéens. Ils élisent en leur sein un vice président et un suppléant. Mathieu Oppermann est vice-président du CVL, Frédéric Gohlke est son suppléant.

Assistent à titre consultatif aux réunions du CVL des représentants (volontaires) des personnels et des parents d'élèves :

M. Fouquet CPE- Mme Berthod, professeur d'histoire-géographie,

Mme Florenville - Mme Posez

- **Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté**

C'est une instance de réflexion, d'observation et de veille qui conçoit et évalue un projet éducatif en matière de prévention, d'éducation à la santé et à la citoyenneté, intégré au projet d'établissement. Cette démarche globale et fédératrice permet de donner plus de cohérence et de lisibilité à la politique éducative de l'établissement.

Ce comité comprend Mme Feyeux, Proviseure – Mme Tempel, Directrice du primaire- M. Fouquet, CPE

Deux professeurs : Mme Berthod, professeur d'histoire-géographie – Mme Seigneur, professeur de SVT-

Mme Kloecker, PE

Deux parents : Mme Audouze – Mme Lèbre

Deux élèves : Alban Lemaire – en attente d'un 2<sup>ème</sup> élève.

Ce conseil mis en place pour le secondaire l'an dernier a été élargi à l'école primaire.

- **La commission menus**

Mme Fouillade est chargée d'animer cette commission qui examine les menus d'une période et propose des modifications à la société chargée de la gestion de la cantine.

- **Le comité événementiel** : Ce comité est chargé d'organiser en relation avec la direction de l'établissement tous les événements de l'année scolaire (Saint Martin, fête de fin d'année...).

#### 4. Bilan de rentrée

- **Effectifs rentrée 2014 : 549 élèves (73% français- 13% allemands – 14% autres nationalités)**  
76 élèves en maternelle -3 classes (74 élèves au 24 novembre) soit une moyenne de 25 élèves par classe.  
206 élèves à l'élémentaire – 10 classes (208 élèves au 24 novembre) soit une moyenne de 21 élèves par classe.  
Soit 282 élèves au primaire (307 l'an dernier soit 25 élèves en moins).  
181 élèves au collège – 8 classes soit 23 élèves par classe en moyenne  
86 élèves au lycée – 3 classes (36-23-27)  
Soit 267 élèves au secondaire ( 240 l'an dernier soit 27 élèves en plus)
- **Effectifs 2013-2014** : 547 élèves, au lieu de 573 à la rentrée 2012, répartis de la manière suivante  
Maternelle : 84 élèves (4 classes)  
Elémentaire : 223 élèves (10 classes)  
Collège : 167 élèves (7 classes)  
Lycée : 73 élèves (3 classes)

Les effectifs sont en baisse au primaire, en maternelle et en élémentaire (fin de CM1 notamment). Cette baisse a des répercussions au secondaire, tendance déjà constatée depuis deux ans : effectifs 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>.

Plusieurs éléments sont soulignés :

- Le départ d'élèves en fin de CM1 vers le système allemand. Certains départs, notamment ceux d'enfants ayant la double nationalité, sont prévus dès l'entrée en maternelle. D'autres concernent des enfants de parents français, souvent de très bons élèves.
- L'arrivée de familles françaises qui font le choix de l'inscription de leurs plus jeunes enfants dans le système allemand.

A noter également à la rentrée des problèmes de recrutement d'enseignants pour des compléments de service dans le secondaire.

Pour attirer de nouveaux élèves, une journée « Portes Ouvertes » a été organisée le 22 novembre. Le bilan est positif : 32 familles sont venues dans notre école, des familles souvent bi-nationales. Les questions posées portaient beaucoup sur l'enseignement des langues (français, allemand et anglais).

Les représentants des enseignants posent la question de l'enseignement du français langue étrangère et de la création d'un poste spécifique. Mme Rüter, représentante du Vorstand, répond que ce besoin est pris en compte dans la prévision budgétaire 2015.

## **5. Les actions du projet d'établissement mises en place depuis la rentrée**

1<sup>er</sup> axe : Une pédagogie en route vers l'excellence

Dans le cadre de la maîtrise de la culture française :

- En liaison avec l'Institut français de Düsseldorf, les élèves de 2<sup>nde</sup> et de 1<sup>ère</sup> ont rencontré l'artiste Annette Messenger à l'occasion du vernissage de son exposition au K21. Les mêmes classes ont assisté à la répétition d'une pièce de Marivaux à l'Institut français.  
Les élèves et la grande majorité des familles ont apprécié les activités proposées.
- A l'invitation de l'Institut français de Düsseldorf, une classe de 3<sup>ème</sup> a testé un jeu vidéo présenté par Ubisoft sur la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale.
- En liaison avec l'Institut français de Essen, atelier d'écriture conduit par Véronique Pestel (auteure-compositeure-interprète) auprès d'une classe de 6<sup>ème</sup> au LFDD.
- Les élèves de la maternelle à la 5<sup>ème</sup> ont assisté à une représentation théâtrale (Enfants de la Comédie).
- Participation de la classe de CE1 de Mme Ferry à l'opération sapins de Noël de l'UNICEF organisée par la Commerzbank en liaison avec les consulats des différents pays (4 décembre). Le thème choisi pour le sapin décoré par nos élèves est « la France ». Ce projet participe à notre objectif de mieux faire connaître l'école. Cérémonie officielle le 5 décembre.
- Participation à des actions mises en place par le réseau AEFÉ comme le concours de discours de la zone Europe Centrale à Hambourg pour les CM2, l'action pédagogique pilote « lieux de mémoire » avec le projet conduit avec les élèves de terminale intitulé « Auschwitz, quelle signification pour moi qui aurai 18 ans en 2015 ? » Un restitution de l'expérience du voyage en Pologne est prévue le 27 janvier.
- Inscription à « Ambassadeurs en herbe ».

Dans le cadre de la politique des langues :

- Mise en place depuis la rentrée de septembre d'une option européenne anglais et d'une option européenne allemand en 6<sup>ème</sup>. 21 élèves en euro allemand (14 en LV allemand et 7 en débutants) 20 élèves en euro anglais. Critères d'admission : proposition aux familles du professeur de langue de CM2 au 2<sup>ème</sup> trimestre (2<sup>ème</sup> quinzaine de mars) puis fiche de demande d'inscription à remplir, commission d'admission en mai/juin.
- Elèves de 6<sup>ème</sup> au cinéma (allemand)
- Projet terminale référendum Ecosse.
- Certifications : des certifications en allemand sont proposées au primaire, un travail est conduit avec les enseignants visant à poursuivre la mise en place de ces certifications.

Dans le cadre du développement de l'enseignement scientifique :

- Mise en place d'un atelier de recherche en mathématiques « Maths en jeans » .
- Liaison CM2 / 6<sup>ème</sup> : Rallye mathématiques avec une 1<sup>ère</sup> manche en décembre.

Dans le cadre de la promotion de l'enseignement du sport :

- Mise en place cette rentrée d'un cycle natation pour les 6èmes et les 4èmes.
- Participation à des compétitions organisées par le Land : tennis, football, athlétisme.
- Inscription aux Jeux Européens de Stockholm.

En ce qui concerne l'équipement multimédia :

Nous avons continué à équiper les salles en vidéoprojecteurs : salle1, salle D, 2salles de CM2. Il est prévu dans le budget 2014 d'acheter 2 vidéoprojecteurs interactifs pour équiper les salles 2 et 3. L'objectif est d'installer un vidéoprojecteur relié à un ordinateur dans chaque salle.

2<sup>ème</sup> axe : Un accompagnement individualisé pour obtenir le meilleur de chacun.

Dans le cadre de l'accompagnement individualisé :

- Les Programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE) au primaire et au collège, sous la responsabilité du professeur principal qui prend contact avec les parents et organise une rencontre entre les parents, l'élève et les enseignants des disciplines concernées par le PPRE. Un contrat est alors signé entre les parties indiquant des objectifs à atteindre et des moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs. Le contrat est établi pour une durée précise et un bilan est fait à la fin de la période. Les représentants parents regrettent que les PPRE soient trop peu utilisés au secondaire et que la communication entre le professeur principal et les autres professeurs ne passe pas toujours.
- Formation d'un groupe d'adultes au sein de l'école par l'association Monica Toscano Prevention in Act sur le thème de la prévention des conduites à risques. Des ateliers sont également proposés aux parents « Adolescence, agir avant que les faits ne surviennent ». Le 1<sup>er</sup> atelier a eu lieu le 13 novembre de 18h30 à 20h.

Dans le cadre de l'orientation :

- Mise en place d'un parcours de découverte des métiers et des formations, le PDMF( point 7 de l'ordre du jour)

3<sup>ème</sup> axe : Une éducation à la responsabilité pour former des citoyens du monde

Dans le cadre de l'éducation à la santé et à la citoyenneté :

- Des projets sont définis et mis en place au sein du CESC et du CVL.
- Election des délégués de classe : campagne électorale, journée élections avec la mise en place d'un bureau de vote.
- Le travail sur le règlement intérieur et les règles de vie dans l'école : Une opération est organisée par la vie scolaire sur les affaires abandonnées dans l'école.
- Les ateliers animés par des lycéens pour les élèves de l'élémentaire ont repris depuis le 17 novembre.

Il est rappelé que les élèves externes doivent quitter l'établissement à la fin des cours à 12h15 pour revenir à 13h20 avant le début des cours de l'après-midi. Ils ne sont pas sous la responsabilité de l'établissement pendant la pause méridienne.

- Le projet Togo s'élargit et devient le projet EVOGLOBAL dont l'objectif est de faire prendre conscience aux élèves de leur place dans le monde, de l'impact de leurs actes sur la marche de nos sociétés. Il s'agit de leur faire appréhender un problème dans sa globalité, prendre des responsabilités, imaginer des solutions et avancer ensemble. Le groupe Evoglobal travaille avec l'ONG allemande LHL et l'association « Ingénieurs sans frontières-France de l'Ecole Centrale de Nantes ».
- Un programme d'activités périscolaires a été mis en place à la rentrée. 18 élèves sont inscrits aux études dirigées, 78 élèves participent aux ateliers proposés.

## **6. Comité stratégique**

Le rôle de ce comité mis en place en octobre 2013 était de définir une identité pour notre école, d'élaborer un projet d'avenir à moyen terme. Un rapport a été remis au comité de gestion et à la direction en octobre dernier. Le rapport sera soumis au vote du prochain CE.

Question : Pourquoi la demande du statut d'Ersatzschule ne figure pas dans ce rapport ? Demande en cours des contraintes exigées par ce statut auprès des autorités du Land.

## **7. Programme d'éducation à l'orientation**

Le PDMF (Parcours de découverte des métiers et des formations) a été communiqué aux membres du CE. Les représentants parents demandent s'il est possible de proposer un stage en entreprise en classe de 3<sup>ème</sup>. Le stage en entreprise est désormais proposé en classe de seconde car les heures d'accompagnement personnalisé permettent de faire un travail de préparation en amont qui n'était pas possible en 3<sup>ème</sup>.

Le PDMF est approuvé à l'unanimité.

## **8. Voyages scolaires**

- **Classes transplantées pour les CM2 à Waldbröl** (60 km au sud de Bonn). Travail en commun avec le Humboldt Gymnasium qui possède un centre d'hébergement à Waldbröl. Les élèves de CM2 feront un séjour de trois jours, du 27 au 29 avril pour une classe, du 15 au 19 juin pour l'autre. Le coût s'élèvera à 125 euros par enfant pour les 3 jours (hébergement : 50 euros, activités : 30 euros + transport)
- **Jeux européens de Stockholm (5<sup>ème</sup>) du 26 au 30 mai 2015.** C'est une rencontre sportive dans le cadre du réseau AEFÉ. 8 élèves de 5<sup>ème</sup> seront sélectionnés et accompagnés par les professeurs d'EPS. Le prix du voyage sera de 150 euros (prix du billet d'avion).
- **Congrès de Maths en jeans à Vienne du 12 au 15 mars** pour tous les élèves du Club de la 6<sup>ème</sup> à la terminale (21) et 2 accompagnateurs. Le coût sera de 420 euros par élève.

Le programme de voyages est adopté à l'unanimité.

Le voyage en Pologne pour les terminales sera probablement reconduit en 2015-2016. Une participation à la Coupe du Monde AEFÉ de rugby à Londres à la rentrée 2015 est envisagée.

## **9. Conventions**

Le lycée a signé deux conventions pour l'année 2014-2015, l'une avec l'Institut français pour la mise à disposition de salles et l'autre avec le Consulat de Tunisie pour la mise à disposition d'une salle pour des cours d'arabe proposés gratuitement aux familles.

### Questions diverses :

- Rappel des représentants des enseignants concernant la laïcité.
- Signalétique dans l'établissement : Pas de projet pour le moment. Un miroir sera probablement mis en place à la sortie du parking enseignant à la rentrée 2015.
- Le projet de rénovation des toilettes enseignants et l'aménagement d'un coin cuisine dans les locaux du secondaire est relancé. Les travaux sont prévus pour le premier trimestre 2015.
- Le bilan financier de la fête de fin d'année est disponible à l'intendance. Le bénéfice de 3000 euros servira à l'amélioration de la cour de l'élémentaire.
- Les classes d'élémentaire participent toujours à « Klasse in Sport ».
- Pas de réponse pour l'ouverture d'un centre d'examen au LFD pour le baccalauréat 2015.
- Demande pour que le calendrier scolaire soit connu plus tôt. Réponse : Chaque année, nous devons attendre un télégramme circulaire de l'AEFE, en février, qui fixe les règles à respecter pour le calendrier scolaire. Le calendrier proposé par le lycée doit être validé par l'AEFE.



La secrétaire de séance,  
Sandrine CLAUDE



The stamp is circular and contains the text: "FRANÇAIS DE DUSSELDORF", "Le Professeur", and "LYCÉE".

Le chef d'établissement,  
Catherine FEYBUX